

Pendant la semaine précédant la mise-bas, les truies et cochettes doivent disposer de suffisamment de matériaux de nidification.

Un espace libre doit être aménagé derrière la truie ou la cochette pour permettre la mise bas.

Les loges de mise bas doivent être munies de dispositifs de protection des porcelets (ex. : barres).

6. Les porcelets

Les porcelets doivent pouvoir bénéficier d'un espace suffisant pour pouvoir se nourrir facilement.

La surface totale du sol doit permettre à tous les porcelets de se reposer en même temps.

Aucun porcelet ne peut être séparé de sa mère avant d'avoir atteint 28 jours, sauf si la santé et le bien-être de la truie ou du porcelet l'exige.

Les porcelets peuvent toutefois être sevrés 7 jours plus tôt, à condition d'être transférés dans des locaux spécialisés, vidés, nettoyés et désinfectés avant l'arrivée d'un nouveau groupe.

7. Les porcelets sevrés et porcs de production

Des mesures doivent être prises pour éviter les combats, allant au-delà d'un comportement normal. Les animaux à risque ou agressifs doivent être mis à l'écart des groupes.

Il convient désormais d'éviter de mélanger les porcs.

Enfin, l'utilisation de tranquillisants est limitée aux cas exceptionnels, et doit être soumise à l'avis d'un vétérinaire.

Des objets manipulables par les porcs sont installés dans chaque case.

L'arrêté du 24 février 2020 (modifie l'arrêté du 16 janvier 2003), et précise **« des matériaux manipulables doivent être mis à la disposition de tous les porcs dont ceux en logement individuel avec des notions de nombre suivant l'effectif de la case de la nature de ces enrichissements »**.

L'entrée en vigueur de cet arrêté est le 31 décembre 2021.

Différents matériaux peuvent être utilisés :

- des matériaux optimaux (paille, ...)
- des matériaux sous-optimaux (bois non traité, dérivé de bois, tourbe, corde, paille compressée, ...),
- des matériaux d'intérêt minime (chaîne, tuyaux, bois dur, plastique, pierre, balle à mâcher, tapis...)

Pour les cases jusqu'à 25 porcs : un matériau optimal ou un matériau sous-optimal + un matériau d'intérêt minime.

Pour les cases de 26 à 40 porcs : un matériau optimal + 2 matériaux sous optimaux (ou un sous optimal si plus de 2 porcs peuvent accéder simultanément) + un d'intérêt minime.

Pour les cases de plus de 40 porcs : un matériau optimal + 2 matériaux sous-optimaux + 2 matériaux d'intérêt minime (ou 1 d'intérêt minime si plus de 2 porcs peuvent accéder simultanément).

Dans le cas particulier des cases jusqu'à 10 porcs femelles reproductrices, des verrats en case individuelle et des cochettes et porcs femelles reproductrices en stalle individuelle : un matériau optimal ou un sous optimal.

L'objet doit permettre de limiter les morsures de queues entre animaux.

Des essais sont actuellement en cours sur la station expérimentale de Guernévez pour tester l'attractivité de différents jouets : paille dans un râtelier, corde, morceaux de bois...

8. Interdiction de la castration à vif des porcelets mâles

Seule la castration chirurgicale avec anesthésie locale et analgésie est autorisée. Cette évolution est encadrée par un second arrêté.

La SCEA Jean-François ROBERT (cf ci-après PBE) vend les porcs charcutiers mâles non castrés dits « mâles entiers ».

❖ Qualité : Engagement de l'exploitation

♦ Qualité de carcasse

Le paiement du porc à la qualité est une préoccupation majeure de la filière porcine. Il est basé sur la composition de la carcasse et son poids. Il existe une grille de paiement (grille UNIPORC OUEST) selon le taux de muscle des pièces (TMP).

Après chaque abattage de porcs charcutiers, l'exploitant sera informé des résultats du lot concerné (poids et qualité).

La qualité de la viande porc est examinée sur de nombreux critères et paramètres :

- la qualité technologique des pièces (contrôle du pH)
- la qualité du gras (teneur en acide gras saturé)
- la qualité micro biologique (absence de micro-organisme pathogène)

Charte qualité Cooperl Arc Atlantique

La sécurité alimentaire est un élément déterminant de garantie pour le consommateur. Elle est garantie par la transparence des conditions et des méthodes de productions. La SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT s'inscrit naturellement dans une démarche de qualité : il a adhéré à la charte de qualité mise en place par Cooperl Arc Atlantique.

L'objectif de la charte qualité est de maîtriser les bonnes pratiques relatives aux conditions d'élevages garantissant un niveau de qualité et de sécurité optimale des porcs charcutiers. Elle met en avant le lieu de production, le respect des normes d'environnement et les conditions dans lesquelles la viande est produite comme l'identification des animaux, le suivi et la notification précise de toute intervention vétérinaire, une surface minimale par animal ou encore une alimentation à base de céréales et d'oléoprotéagineux et une connaissance précise de l'origine de toutes les matières premières.

La viande produite par la SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT est et sera bien entendu estampillée LPF « Le Porc Français ».

❖ **Porcs bien être - PBE**

Depuis septembre 2012 et après une longue période d'essais R&D en élevage, la coopérative COOPERL Arc Atlantique innove en faveur du Bien-Etre animal en franchissant une étape supplémentaire : elle propose à ses adhérents de stopper la castration chirurgicale des porcelets pour s'inscrire dans une démarche « Porc Bien-Etre » (PBE).

Pour les éleveurs intéressés par cette démarche et respectant le cahier des charges associé, les porcelets, en plus d'être nés et élevés dans un atelier aux normes bien-être (au sens réglementation 2013) ne seront plus castrés.

Les avantages de l'arrêt de la castration sont nombreux à commencer par le respect du bien-être animal (intégrité physique de l'animal et respect de son comportement naturel). La préservation de l'environnement fait partie des grands atouts de cette démarche : nourrir un porc non castré avec un aliment adapté réduit les rejets d'environ 10% car cet animal bénéficie d'une meilleure efficacité alimentaire (moins de déjections donc moins de rejets azotés et phosphorés). Par la suppression de l'acte chirurgical, le risque d'infection est réduit, limitant alors l'utilisation d'antibiotiques.

La SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT a fait le choix de s'engager dans cette démarche et a réalisé les aménagements nécessaires au respect du cahier des charges PBE (notamment au niveau du quai d'embarquement des porcs), et a stoppé la castration des porcs depuis plusieurs années.

3.2 ALIMENTATION DES PORCS

Les porcs produits par la SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT sont nourris par des aliments fabriqués sur le site (Fabrique d'Aliments à la Ferme), à l'exception des truies et des porcelets qui sont nourris avec des aliments du commerce.

Les rejets d'azote et de phosphore varient principalement en fonction des performances zootechniques des

animaux et des teneurs en protéines et en phosphore des aliments.

❖ **Techniques d'alimentation**

Quatre techniques sont envisageables :

- une alimentation standard,
- une alimentation biphasé,
- une alimentation triphasé,
- une alimentation multiphasé

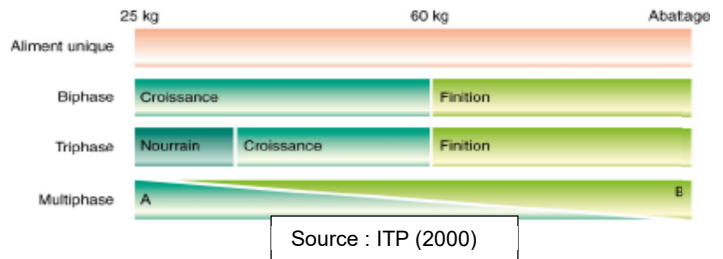


Figure 6 : Les différents types d'alimentation en élevage porcin

L'option de mettre en place une alimentation biphasé et multiphasé suppose une bonne maîtrise technique car la marge de sécurité pour les erreurs de conduite est faible pour maintenir des niveaux de performances corrects. Le choix de l'une ou l'autre doit être fait en fonction de la taille de l'élevage, de l'excédent d'azote et du coût de mise en place des installations.

Le principe est d'adapter au mieux l'apport alimentaire aux besoins physiologiques de l'animal.

L'alimentation biphasé correspond à l'utilisation de 2 aliments au sein de chacun des ateliers d'élevage :

- Un aliment 1er âge et un 2e âge en post-sevrage
- Un aliment croissance et un autre finition en engraissement

Avec l'utilisation d'une alimentation biphasé et phytases, les performances zootechniques et de carcasse des animaux sont identiques à celles obtenues en alimentation standard.

Sur l'exploitation de la SCEA JEAN-FRANCOIS ROBERT, on distribue une **alimentation biphasé**.

Il y a trois aliments en engraissement, un aliment croissance et un aliment finition, avec des formulations différents pour les mâles et les cochettes. Il y a par ailleurs un aliment truies maternité et un aliment truies gestantes et deux aliments en post-sevrage (aliment 1^{er} âge et aliment 2^{ème} âge).

L'alimentation biphasé permet une réduction des rejets azotés de 16% et de près de 29% des rejets en phosphore par rapport à une alimentation standard.

L'adjonction de phytases microbiennes permet une réduction sensible des rejets phosphorés. Les phytases microbiennes ont pour principe de dégrader le phosphore phytique non digestible contenu naturellement dans les aliments à base de céréale. Par la suite on ajoute du phosphore digestible dit « bicalcique » nécessaire au bon état sanitaire du porc.

	Aliment 1	Aliment 2	Kg N	Kg P2O5
Truies ou verrats présent par an	Truie en gestation < 14.0 % MAT < 0.52 % P	Truie en lactation < 16.5 % MAT < 0.58% P	14.3	11
Porcelets produit en post-sevrage	En premier âge < 20 % MAT <0.65 % P	En deuxième âge < 18 % MAT < 0.56 % P	0.39	0.23
Porcs charcutiers produit après post-sevrage	En croissance <16.0% MAT <0.47% P	En finition < 15.0 % MAT < 0.45 % P > 60 % du total de l'aliment consommé	2.6	1.45

(M.A.T. = Matières Azotées Totales - P = Phosphore)
(Sources : Programme d'action DN -RMT 2016)

Tableau 14 : Valeurs de référence de la conduite alimentaire biphasé

❖ **Fabrication des Aliments à la Ferme (FAF)**

Une partie de l'aliment des porcs de l'exploitation est fabriqué sur celle-ci. À l'aide d'une fabrique d'aliment à la ferme équipée de broyeurs et mélangeur pour maïs et blé.

Le parcellaire exploité permet d'approvisionner l'élevage à hauteur de 41 % de ses besoins.

La fabrication nécessite de stocker les matières premières sur site dans un silo tour, pour reconstituer l'aliment complet à partir d'un complémentaire livré de l'extérieur

Les céréales et tourteaux servant à la constitution de l'aliment des porcs sont stockés dans des silos aériens, clos (extérieur et intérieur des bâtiments). Les silos de stockage d'aliment sont posés sur une dalle en béton pour éviter tout risque d'effondrement et l'échelle est équipée d'arceaux de sécurité.

Les stockages d'aliment présents sur le site sont les suivants :

Type de stockage	Matière stockée	Quantité	Destination
Silo tour	Maïs humide	1200 T	Charcutiers
Cellule	Blé	600 T	Charcutiers

Intérêt du silo tour

Après la récolte du maïs, les grains sont stockés entiers à leur teneur normale en eau au moment de la récolte, soit entre 25 et 40 % d'humidité. Le déchargement est réalisé dans la fosse de réception existante.

Le remplissage du silo est réalisé par une vis qui dirige les grains de maïs vers le pré-nettoyeur de manière à supprimer les poussières. Le remplissage du silo s'effectue par le haut grâce à un système d'air pulsé.

L'extraction est ensuite réalisée par le bas pour être dirigé à l'aide d'une vis vers le broyeur, et le local soupe.

Le principe du maïs humide inerté se différencie du maïs grain humide broyé par le fait qu'il est stocké en grains entiers à la récolte et broyé seulement lors de la reprise pour les animaux.

Ce choix de stocker le maïs en grain et non broyé s'inscrit dans une démarche économique et

- Suppression des frais de séchage par fuel ou gaz avec un gain de temps au moment de la récolte.
- Stockage du maïs récolté sur l'exploitation autour du site (sans transfert du produit au séchoir, souvent éloigné, limitant les transferts de véhicule lourds sur les routes et sur grandes distances).

Ce type de silo en acier vitrifié permet d'éviter le contact entre l'air et l'aliment qui y est stocké (l'oxygène étant l'ennemi des aliments humides, leur causant à la fois une décomposition visible ainsi que des pertes de valeur nutritive.) L'atmosphère intérieure du silo doit être saturée en CO2 rapidement afin de stopper l'activité enzymatique et fermentaire. Pour cela le silo est équipé de sac de compensation de pression appelé « poumon ». Lorsque le silo est plein, l'aliment fermente et produit du CO2 qui emplit le poumon et le gonfle.

Les différentes températures entre le jour et à la nuit entraînent une augmentation ou une diminution du volume

des gaz à l'intérieur du silo provoqué par un va et vient du gaz du poumon vers le silo et du silo vers le poumon. La rétention des gaz de fermentation à l'intérieur du silo contribue à la durée et à la qualité du stockage des aliments. Ces poumons limitent donc la décomposition en évitant l'admission d'oxygène volume des gaz à l'intérieur du silo provoqué par un va et vient du gaz du poumon vers le silo et du silo vers le poumon. La rétention des gaz de fermentation à l'intérieur du silo contribue à la durée et à la qualité du stockage des aliments. Ces poumons limitent donc la décomposition en évitant l'admission d'oxygène. Une soupape de dépression équipe le silo pour éviter les risques d'explosion ou d'implosion en cas de dysfonctionnement.

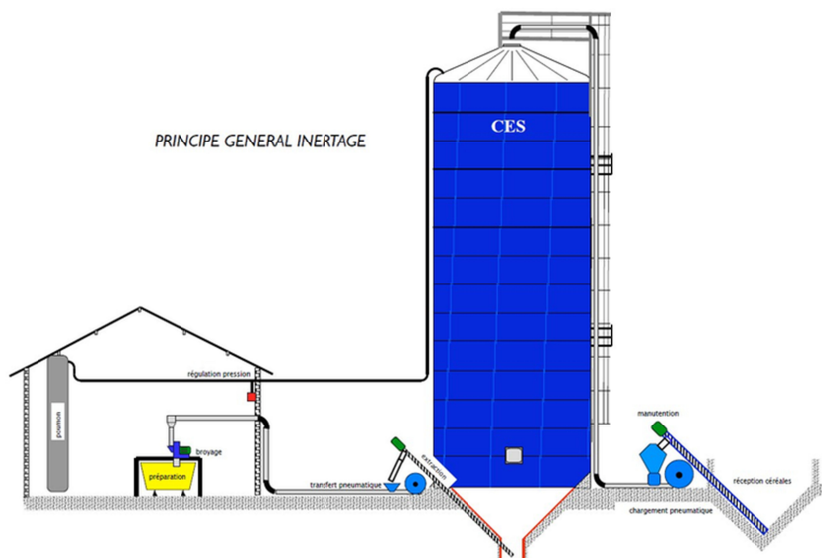


Figure 7 : Figure 1 : Principe du fonctionnement d'un silo tour (source : CES)

L'alimentation des truies est effectuée par chaîne à sec + doseur, les charcutiers se font grâce à une machine à soupe. Les porcelets sont alimentés à sec via des nourrisseurs.

Chaque type de porc reçoit quotidiennement une ration alimentaire qui correspond à son besoin. Le mode de distribution influence le volume de déjections à stocker.

Types d'animaux	Mode d'alimentation	Mode de distribution	Rythme de distribution taux de dilution
Truies gestantes et cochettes	Sec	Auge	2 repas / jour 3,8 l/kg
Truies en maternité	Sec	Auge	2 repas / jour 3,8 l/kg
Porcs à l'engraissement	Soupe	Auge	3 repas / jour 2,7 l/kg
Porcelets en Post sevrage	Sec	Nourrisseur	

Tableau 15 : : Mode et rythme de distribution des aliments

Le système d'alimentation DAC (Distributeur Automatique de Granulés) pour les truies gestantes permet une alimentation individualisée pour l'alimentation des truies en liberté dans un espace en libre-service. La distribution s'habitue au rythme d'alimentation de chaque truie, sans gaspillage. Le système Materneo pour les truies allaitantes est identique au DAC, avec une distribution programmable et individualisée.

Ces systèmes permettent de maîtriser le rationnement pour obtenir une croissance optimale avec un bon indice de consommation sans préjudice pour le classement : si l'animal est sous-alimenté, il n'exprime pas son potentiel génétique alors que si la ration est trop importante, l'aliment est mal valorisé et le porc fabrique du gras.

4. **BATIMENTS ET INSTALLATIONS**

4.1 **CONCEPTION DES PORCHERIES**

La totalité des porcs de l'élevage sont et seront élevés sur caillebotis (sols béton ajourés avec stockage sous les animaux).

Des préfosses sous les caillebotis permettent de collecter les déjections sous forme de lisier. L'ensemble des ouvrages est relié aux fosses extérieures qui permettent une rétention des effluents en attente d'épandage.

Tous les sols des bâtiments d'élevage accessibles aux animaux, toutes les installations d'évacuation ou de stockage seront imperméables et maintenues en parfait état d'étanchéité. A l'intérieur des porcheries, le bas de mur sur une hauteur de 1 mètre au moins sera imperméable et maintenu en parfait état d'étanchéité.

Afin de maintenir une bonne qualité sanitaire à l'intérieur des bâtiments les lisiers ne sont stockés sous les animaux que, au maximum, sur la durée d'une bande. A chaque départ d'animaux, les salles d'élevage sont lavées, désinfectées (cf § gestion des risques) et les préfosses sont vidangées vers les fosses extérieures.

❖ **Dimensionnement des places en bâtiment**

Les surfaces et aménagements ont été calculés de façon à correspondre à la réglementation établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs.

Poids	< 10 Kg	10 < x < 20	20 < x < 30	30 < x < 50	50 < x < 85	85 < x < 110	> 110 kg
Surface	0.15 m ²	0.20 m ²	0.30 m ²	0.40 m ²	0.55 m ²	0.65 m ²	1 m ²

Tableau 16 : : Référence de la surface d'espaces libre par porc

Les surfaces par porcins et les longueurs d'auges sont préconisées pour garantir les performances des animaux (bien-être) et les coûts des bâtiments.

❖ **Ambiance dans les bâtiments d'élevage**

Le renouvellement de l'air par une ventilation, ainsi que le maintien des températures optimales conditionnent la croissance des animaux.

Type de porc	Températures minimales recommandées (°C)	Débit minimum installé (m ³ /h/animal)	Taux maxima de renouvellement de l'air (m ³ /h/animal)	
			Zone tempérée	Zone chaude
Gestation	13 à 20	25	150	200
Maternité	16 à 22	30	250	300
Post-sevrage (fin)	15 à 24	3 à 8	25	35
Engraissement	15 à 22	8 à 15	60	80

(Source : ITP « Mémento de l'éleveur de porc », édition 2000)

Tableau 17 : : Paramètres pour une ventilation optimum dans les bâtiments d'élevage porc

Le système de ventilation pour les bâtiments existants est de type dynamique, avec entrée d'air en pignon et extraction haute par des ventilateurs motorisés en toiture avec extraction de l'air sous caillebotis, à l'exception des salles maternité où l'extraction se fait dans la masse (au-dessus des caillebotis).

Une alarme prévient des élévations et baisses anormales de température. L'élevage est équipé d'une alarme avec transmetteur téléphonique (Jean-François ROBERT et les salariés).

En cas de coupure électrique il y a et il y aura déclenchement automatique du groupe électrogène. Au cas où celui-ci ne prendrait pas le relais, des vérins permettent l'ouverture automatique des fenêtres.

Le système de ventilation pour le bâtiment en projet est de type dynamique, avec entrée d'air en pignon et extraction haute par une gaine centralisée en pignon de bâtiment avec un lavage de l'air vicié.

Pour l'ensemble du parc bâtiment, la ventilation sera de type dynamique. Par contre la gestion de la ventilation diffèrera selon les bâtiments :

Bât	Ateliers	Entrée d'air	Extraction	Observation
① ② ④	Truies / Post-sevrage /Engraissement	En pignon dans les combles, plafond diffuseur	Sous caillebotis par cheminées	Possibilité de mettre en place des ventilateurs économes en énergie
③	Quarantaine	En pignon	En pignon	
⑤	Engraissement	Par le pignon	Centralisation de l'air vers le laveur d'air	

❖ Chauffage des bâtiments d'élevage

Le chauffage permet de répondre aux besoins thermiques des animaux pour leur bien-être (survie en bas âge des porcelets, confort) mais aussi pour améliorer leur performance de croissance et d'indice de consommation. Le chauffage concerne en particulier la maternité et le post-sevrage. Contrairement aux porcs à l'engraissement et aux truies gestantes, les jeunes animaux sont sensibles au froid et ne produisent pas suffisamment de chaleur pour maintenir un niveau de température suffisant dans les salles.

Les besoins en chauffage résultent d'un bilan faisant apparaître trois paramètres :

- Apport de chaleur par les animaux eux-mêmes
- Pertes de chaleur par conduction à travers les parois, le sol et le plafond
- Pertes de chaleur liées au renouvellement d'air.

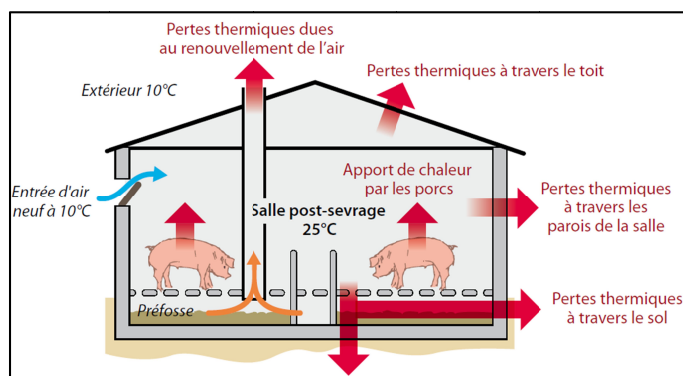


Figure 8 : Bilan thermique d'une salle : apports-pertes de chaleur (IFIP 2009)

Les préconisations de puissance de chauffage sont les suivantes :

Type de logement	Puissance préconisée
Maternité avec porcelets en niche	150 W / place
Maternité avec porcelets sans niche	250 W / place
Post-sevrage	30 W / place
Engraissement	-

(Source : RMT Elevage Environnement)

Tableau 18 : : Besoin de chauffage en élevage porcine

Les maternités sont chauffées par un dispositif de lampes chauffantes infrarouges, et sont équipées de capots de nids permettant une meilleure maîtrise du chauffage en limitant la dispersion de la chaleur (économie d'énergie de 60% grâce aux nids à porcelets).

Les salles d'engraissement sont préchauffées pendant 2 jours et les post-sevrages sont chauffés avec des thermobiles électriques.

4.2 LE LAVAGE D'AIR

Dans un souci permanent et une réelle volonté d'intégrer l'élevage porcin dans son environnement, ceci après plusieurs mois de réflexion et d'analyses des différents procédés de réduction des émissions gazeuses, la SCEA a choisi de mettre en place un laveur d'air sur le bâtiment en projet.

Le poste bâtiment est à l'origine de 60% des émissions d'ammoniac et 70% des émissions d'odeurs (source : IFIP N. Guingand). Le poste engraissement est à l'origine de 70% des émissions d'ammoniac. L'objectif est donc d'agir en priorité sur les sources d'émissions les plus fortes.

Cette opération a deux objectifs :

- laver l'air sortant afin d'y piéger un maximum de poussière par sédimentation, car ce sont en grande partie celles-ci qui véhiculent l'odeur.
- Réduire les émissions d'ammoniac, en transférant l'ammoniac de sa forme gazeuse (NH_3) à sa forme ionique (NH_4^+) dans les eaux de lavage

Les performances retenues sont les suivantes :

- un abattement d'environ 69% des poussières contenues dans l'air, + ou - 12% (source IFIP)
- une réduction d'environ 50% de l'ammoniac, les résultats constatés (source IFIP) étant d'une telle variabilité qu'un niveau de performance moyen a été retenu (dans les calculs émissions ammoniac GEREP, l'abattement de 30% est retenu par précaution)
- réduction de 70% à 90% les odeurs liées à la ventilation d'une porcherie (source TECHPORC n°34 mars-avril 2017).

Principe du laveur d'air :

L'objectif est de centraliser l'air vicié sortant de chacune des salles, et de le diriger par l'intermédiaire d'une gaine vers un local équipé d'un système de rampe d'arrosage.

Dans le bâtiment en projet, le laveur d'air sera installé dans un local étanche, type caisson, réalisé en béton banché, situé au centre du bâtiment.

Le laveur d'air est constitué d'un maillage humide en polyéthylène et profilé de telle sorte que l'air puisse la traverser à un débit d'environ 1 mètre par seconde.

Une réserve d'eau munie d'une pompe, permet d'alimenter des rampes munies de buses qui arrosent en permanence la paroi. L'air au passage de ce rideau est lavé et dépoussiéré. Un dévésiculeur est positionné en sortie pour réduire les gouttelettes et ainsi éviter la formation d'aérosols.

Lors du fonctionnement, l'eau chargée de poussières dans laquelle une flore bactérienne se développe, est collecté dans un bac de récupération (« piscine »), puis vidangé vers les fosses de stockage des effluents de l'élevage.

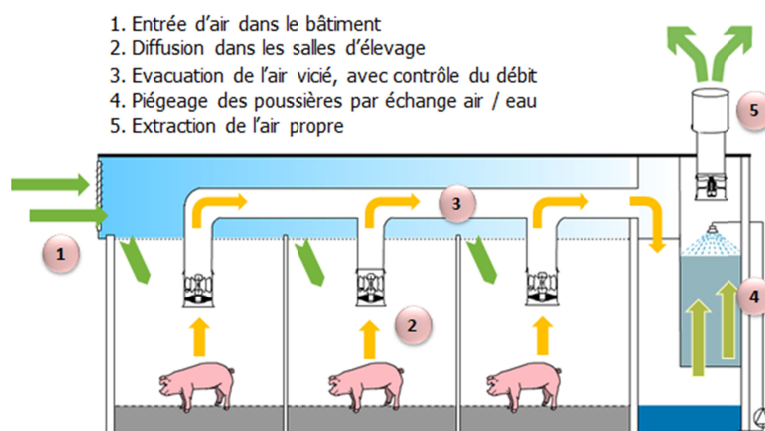


Figure 9 : Principe du laveur d'air

Le lavage biologique de l'air vicié a un potentiel de destruction de 90% des composants responsables des mauvaises odeurs.

Les opérations d'entretien nécessaires sont :

- surveillance du bon fonctionnement des buses : en moyenne une fois par trimestre
- récurage de la « piscine » : en moyenne 2 à 3 fois par an selon les préconisations du constructeur
- nettoyage du maillage pour éviter les colmatages : fréquence variable selon la configuration, en moyenne une fois tous les 2 ans

Bilan du lavage d'air :

Si l'on considère 30% de NH₃ abattus par le lavage (minimum considéré par précaution) on obtient alors :

<u>N dans les eaux de lavage du laveur d'air :</u>			
N excrété	2060 PC produits x 3,68 uN/PC		7581 uN
Soit une production excrétée estimée à			7581 uN
			uN
NH ₃ émise en bâtiment	24%		1819 uN
dont part abattue par le lavage	50%		910 uN
(IFIP 2014).			
612 porcs soit	1,224 m ³ /jour		
	447 m ³ /an		
soit 50% à stocker	223 m ³ /an		a stocker

Tableau 19 : Bilan du laveur d'air

La consommation d'eau correspondante est calculée en partie 6 « Approvisionnement et consommation en eau ».

4.3 EVOLUTION DE LA REPARTITION DES PLACES EN BATIMENTS

Cf. PJ 2-48 : Plans de situation, masse

Places autorisées avec répartition par bâtiment numéroté			Répartition des places par bâtiment numéroté			Places après projet avec répartition par bâtiment numéroté		
	Places	P.A.E.		Places	P.A.E.		Places	P.A.E.
Site 1 "Halouze" PLANCOET								
<u>Bâtiment 1</u>			<u>Bâtiment 1</u>			<u>Bâtiment 1</u>		
Maternité	70	210	Maternité	14	42	Maternité	84	252
Gestante verraterie	249	747	Gestante verraterie	17	51	Gestante verraterie	266	798
Post-sevrage	473	95	Post-sevrage	137	27	Post-sevrage	610	122
<u>Bâtiment 2</u>			<u>Bâtiment 2</u>			<u>Bâtiment 2</u>		
Post-sevrage	470	94	Post-sevrage	140	28	Post-sevrage	610	122
<u>Bâtiment 3</u>			<u>Bâtiment 3</u>			<u>Bâtiment 3</u>		
Quarantaine	24	24	Quarantaine	-24	-24			0
			Gestante verraterie	24	72	Gestante verraterie	24	72
<u>Bâtiment 4</u>			<u>Bâtiment 4</u>			<u>Bâtiment 4</u>		
Post-sevrage	470	94	Post-sevrage	140	28	Post-sevrage	610	122
Engraissement	2263	2263	Engraissement	76	76	Engraissement	2339	2339
			<u>Bâtiment 5 projet</u>			<u>Bâtiment 5</u>		
			Engraissement	660	660	Engraissement	660	660
			Quarantaine	48	48	Quarantaine	48	48
TOTAL 1		3527	TOTAL 1		1008	TOTAL 1		4535
Site 2 "La Lieurais" - ST MELOIR DES BOIS et ST MICHEL DE PLELAN								
<u>Bâtiment 1</u>			<u>Bâtiment 1</u>			<u>Bâtiment 1</u>		
Gestante verraterie	135	405	Gestante verraterie	-135	-405	Désaffecté	0	0
<u>Bâtiment 2</u>			<u>Bâtiment 2</u>			<u>Bâtiment 2</u>		
Post-sevrage	300	60	Post-sevrage	-300	-60	Désaffecté	0	0
Maternité	32	96	Maternité	-32	-96	Désaffecté	0	0
<u>Bâtiment 3</u>			<u>Bâtiment 3</u>			<u>Bâtiment 3</u>		
Post-sevrage	250	50	Post-sevrage	-250	-50	Désaffecté	0	0
Engraissement	252	252	Engraissement	-252	-252	Désaffecté	0	0
<u>Bâtiment 4</u>			<u>Bâtiment 4</u>			<u>Bâtiment 4</u>		
Engraissement	280	280	Engraissement	-280	-280	Désaffecté	0	0
TOTAL 2		1143	TOTAL 2		-1143	TOTAL 2		0
TOTAL PORC		4670	TOTAL PORC		-135	TOTAL PORC		4535

Tableau 20 : Répartition des places en bâtiments